



ELANCOURT

MAGAZINE



Votre journal municipal
#222 ■ Mars 2017

Handicap : à l'écoute des familles

ACTUALITES



P. 06

ZOOM SUR

Le projet de doublement du pont Schuler



P. 07

TRAVAUX

Le point sur les chantiers d'hiver



P. 08

SPORT

600 jours avant la Ryder Cup



04

SOMMAIRE

P. 4-5 Vos événements de février

P. 6-9 Actualités

- Zoom sur : le projet de doublement du Pont Schuler
- Travaux : le point sur les chantiers d'hiver
- Sport : 600 jours avant la Ryder Cup
- Culture : une exposition dédiée aux femmes pilotes
- Loisirs : Fort Boyard s'invite à France Miniature

P. 10-15 Dossier

- Handicap : à l'écoute des familles

P. 14-15 Grand angle

- Hausse des taux d'intérêt : bientôt la fin de l'argent facile...
- Frais de représentation : rétablissons la vérité !
- SQY : mobilisation contre l'asphyxie financière !

P. 16

- Débat : le temps des polémiques politiques...

P. 18-19 Agenda

- Saison culturelle, conférence petite enfance, gymnastique...



09



18

Soyez **les premiers informés...** par e-mail



Nouveautés, travaux, informations municipales...

Un moyen d'information rapide et gratuit ! Si vous êtes intéressé, envoyez un courriel mentionnant vos nom, prénom et adresse à :

votremaire@ville-elancourt.fr

et grâce aux **réseaux sociaux**



WWW.ELANCOURT.FR

Conseil municipal :

- Prochain Conseil municipal : **vendredi 31 mars à 19h - vote du Budget**
Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville. Renseignements : **01 30 66 44 48**

Magazine municipal :

- Téléchargez chaque mois votre magazine municipal sur **www.elancourt.fr**
- Pour les malvoyants, demandez Elancourt Audio



Elancourt au service des plus fragiles



Elancourt, terre d'emplois et de dynamisme économique, n'oublie pas sa vocation sociale. Partout où nous le pouvons, nous soutenons ceux qui en ont le plus besoin, les personnes isolées, souffrantes, ou encore les personnes en situation de handicap. Cette ambition du cœur anime toutes nos décisions en matière de solidarité.

Exemplaires, les Élancourtois sauvent des vies !

Chaque jour, la France a besoin de 10 000 dons de sang pour soigner les malades, et ces nécessités augmentent sans cesse. Face à la souffrance et à la maladie, la Ville d'Elancourt agit donc concrètement pour promouvoir le don du sang qui, chaque année, sauve de nombreuses vies. Notre appel constant à la générosité des Elancourtois nous a permis, en cette année encore, d'obtenir la plus haute récompense : les 3 cœurs du label « Commune Donneuse ».

Une politique innovante en faveur des enfants handicapés

A Elancourt, on considère que tout combat pour le bien commun mérite d'être mené. L'aide aux personnes en situation de handicap est également une vraie priorité, grâce notamment à la recherche d'amélioration de leurs conditions de vie et d'éducation. A l'école Willy Brandt, une classe maternelle très innovante a ouvert ses portes : une unité spéciale dédiée aux enfants autistes. C'est une grande première dans tout le Département des Yvelines !

Elancourt est très fière de pouvoir faire bénéficier les familles de cette classe adaptée, et d'être pionnière en la matière. Le 23 janvier dernier, le Président du Sénat, Gérard LARCHER, est d'ailleurs venu visiter cette classe pour enfants autistes afin de saluer cette initiative de solidarité et l'esprit innovant de notre politique éducative.

Cette classe spéciale vient conforter les initiatives déjà existantes : l'accompagnement spécialisé pour les personnes handicapées et leur famille par le CCAS, le soutien aux projets d'habitants, des formations pour apprendre la langue des signes... Chaque année, la semaine du handicap est également un moment fort, de sensibilisation et d'échanges pour former les agents et aider à la prise de conscience des difficultés liées au handicap.

Partout où l'on a besoin d'elle, la Ville agit pour aider les plus fragiles et améliorer concrètement leur quotidien.

Jean-Michel Fourgous
Maire d'Elancourt

Conseiller Départemental des Yvelines
Vice-Président de SQY

“
**Tout combat
pour le bien
commun mérite
d'être mené**
”

ALLO, M. LE MAIRE ? 01 30 66 44 42
Mercredi 29 mars de 16h à 18h

POUR LES VACANCES SCOLAIRES D'HIVER...

► **Vacances de février** : Durant les vacances de février, les animateurs des centres de loisirs de la Ville ont concocté des animations festives et ludiques aux petits Elancourtois. Au programme : un carnaval aux IV Arbres, une journée Far West à Jean Monnet, un atelier de couture à la Commanderie et un défilé costumé à la Nouvelle Amsterdam, préparé sur le temps des TAP.

► **Défilé costumé sur le thème des princes et princesses à l'école de la Nouvelle Amsterdam.**



► **Animation Far West à l'école Jean Monnet.**



► **Atelier couture à l'école de la Commanderie.**



► **Sport** : L'École Municipale des Sports, en partenariat avec l'Escrime Club de Trappes et le Club de Tennis de Table d'Elancourt, a proposé aux enfants de 6 à 11 ans, un stage d'escrime et de tennis de table au Gymnase Pierre de Coubertin.



► **Cinéma** : Le Ciné 7 a organisé son Festival Ciné Junior et a invité les cinéphiles en herbe à venir assister à la projection de courts-métrages. La séance a été suivie d'un atelier de création de musiques de film.



POUR LES VACANCES SCOLAIRES D'HIVER...

► **Sciences** : Dans le cadre de l'exposition « Textiles », SQY a préparé des ateliers pour enfants à la Commanderie des Templiers. Les apprentis scientifiques ont ainsi découvert les secrets du textile, fabriqué des prototypes miniatures de vêtement ou encore élaboré des teintures à base de végétaux.



► **14 février** : A l'occasion de la Saint-Valentin, la Ville a invité les habitants, via ses réseaux sociaux, à publier leurs messages d'amour sur nos deux panneaux lumineux.



► **Jeunesse** : Le service jeunesse de la Ville a noué un partenariat avec le SESSAD APIDAY d'Elancourt qui vient en aide aux enfants atteints de troubles de langage « dys » (dyslexie, dyspraxie, dysphasie...). La Ville a, en effet, prêté durant 3 jours, pendant les vacances de février, le studio d'enregistrement Le Jack. Encadrés par 5 professionnels (orthophoniste, psychomotricienne, éducatrice spécialisée), 7 collégiens ont composé, écrit et enregistré une chanson de rap. Cette expérience leur a permis d'aborder les notions de rythme, de rimes et surtout de dépasser leurs appréhensions. Un bel aboutissement pour ces jeunes, pour qui s'exprimer est un défi quotidien.

► **Concert** : Le 25 février, Guillaume Farley a enflammé la scène de la Ferme du Mousseau avec ses chansons rythmées et humoristiques. Bassiste, guitariste et compositeur, ce ménestrel a offert un public une prestation mêlant variété française et musique noir Américaine.



► **Concert** : Pour fêter ses 40 ans d'existence, l'Ecole de Musique d'Elancourt a convié le public à 2 concerts au Prisme, le 25 février. Les élèves ont interprété des titres d'artistes pop-rock des 30 dernières années.



Les travaux du doublement du pont Schuler débutent bientôt

Saint-Quentin en Yvelines concrétise un projet de réaménagement général de la circulation vers la gare de La Verrière au niveau du pont Schuler à Maurepas, à la limite d'Elancourt. Les travaux débutent dès 2017, pour une durée de deux ans.

Désengorger

L'actuel boulevard Guy Schuler relie Maurepas à La Verrière par un pont qui franchit la N10. Le trafic y est particulièrement dense aux heures de pointe. Cette circulation très importante pénalise les automobilistes et retarde les rotations des bus. L'un des principaux enjeux du doublement du pont est de pouvoir désengorger ce trafic en ménageant un passage spécifique pour les bus, nommé TCSP (Transport en Commun en Site Propre). Cette voie améliorera leur accès à la gare SNCF de La Verrière laissant l'autre voie aux seules automobiles qui bénéficieront d'une fluidification

naturelle et d'un accès facilité à la N10.

Fluidifier

L'autre enjeu est de sécuriser et permettre les déplacements des piétons et des cyclistes sur cette même voie. Ils sont, à ce jour, anarchiques et dangereux. Demain, une voie reliant le boulevard Guy Schuler à la rue Louis Normand amènera jusqu'au parvis de la Gare et favorisera les déplacements doux.

Quels travaux ?

Un chantier d'envergure, sous la maîtrise d'œuvre de SQY, débutera prochainement.

■ Transformation du rond-point au niveau du pont

L'ouverture complète du rond-point, au carrefour de la Malmedonne, va permettre le doublement des voies de circulation. Les bus auront une voie d'accès direct à la gare.

■ Création d'une voie pour les autres véhicules

Les autres véhicules circuleront sur un carrefour, en rond-point, soumis à des feux, actionnés par le passage de bus. Cette voie spécifique aura un accès direct à la N10, depuis la contre-allée de Coignièrès.

■ Création d'une piste cyclable

Une liaison cyclable, également aménagée pour les déplacements piétons facilitera les déplacements depuis l'entrée de ville de Maurepas vers la gare de La Verrière.

8,7 millions d'euros :

c'est le budget de cette première phase du déploiement du TCSP, subventionné à 44% par SQY et 66% par la Région Ile-de-France, le Département des Yvelines et l'Etat (FNADT : Fonds National pour l'Aménagement et le Développement des Territoires).



Gérald Favier : 1^{er} Adjoint au Maire et vice-président de SQY : « Demain des transports plus fluides à Elancourt »



« Les travaux de doublement du Pont Schuler constituent la première séquence du déploiement du TCSP à plus large échelle à Elancourt. Il s'agit d'un projet ambitieux, piloté par l'Agglomération avec l'appui des Communes, qui doit fluidifier le lien entre les gares de Trappes et La Verrière. Le désengorgement du trafic au niveau du pont Schuler va, à terme profiter à de nombreux habitants. Un second TCSP viendra ensuite désengorger le trafic sur l'avenue de la Villedieu, vers Trappes. Il s'agit d'un projet que nous soutenons et demandons depuis longtemps. Il est porté à la fois par SQY, la Région et le Département et c'est grâce à cette convergence des politiques publiques que nous parvenons à le concrétiser. Après la phase critique des travaux qui va nécessairement perturber les déplacements, ce grand projet sera un réel plus pour notre Ville, la qualité de notre cadre de vie et notre dynamisme local. »

Le point sur les chantiers d'hiver

La trêve hivernale des travaux de voirie s'achève. Certains chantiers ont toutefois été concrétisés durant les mois de novembre et décembre. Faisons le point sur les derniers chantiers et ceux à venir.

Rue Galilée



La portion principale de la rue Galilée jusqu'au square Lavoisier a retrouvé sa fonctionnalité. Les enrobés de la chaussée ont été rénovés en novembre ainsi que tous les trottoirs.

Budget : 75 700 euros

Chemin des Vignes



La chaussée et les trottoirs de l'angle de la pharmacie du Village, jusqu'à la route de Montfort ont également été rénovés durant l'hiver. Cette opération a permis de poser une grille afin d'éviter les inondations chez les riverains en cas de ruissellements et de fortes pluies. Le passage piéton a été mis aux normes handicap et la Commune a fait poser des bornes anti-stationnement.

Budget : 36 000 euros

Rue des Flandres



En février, juste après la période de grand froid, les travaux rue des Flandres ont pu débuter avec la création d'un passage piéton, aux normes d'accessibilité, d'un ralentisseur et d'un système d'évacuation des eaux pluviales. Les marquages au sol ont également été refaits.

Budget : 47 000 euros

Route de Trappes



Les services de la Commune ont déployé un réseau de fibre optique pour relier le service du Patrimoine, route de Trappes, à l'Hôtel de Ville. Grâce à cet aménagement, le débit est passé de 10 mégas à 2 gigas au service du Patrimoine avec une économie de 700 euros par mois, en moyenne, sur les frais de fonctionnement. L'investissement va également permettre de déployer la vidéoprotection sur tout le quartier avoisinant. La Ville a profité de l'occasion pour rénover les trottoirs route de Trappes.

Budget : 138 000 euros

Début de travaux au centre-ville



Début janvier, les travaux ont débuté au centre-ville des 7 Mares. La première phase du projet concerne la zone située face à la résidence étudiante et devant le poste de police municipale ainsi que le chemin qui longe le parking. Les dalles vont être déposées pour poser, ensuite, le nouvel enrobé. Cette étape devrait s'étendre jusqu'au mois de juin. Les travaux rue du Chemin aux Bœufs et place du Commerce débiteront ensuite, un peu avant l'été.

Travaux ENEDIS (ex ERDF)

ENEDIS entreprend des travaux importants de restructuration des lignes du réseau haute tension à Elancourt. Les travaux débutent en février, jusqu'en mai : route de Trappes et sente des Noyers, route de Montfort (RD23 et chemin de la Chardonneraie), rue du Fond des Roches, boulevard A. Malraux, avenue du Plateau et avenue du Château, rue de la Haie à Sorel, allée St John Perse, rue du Gandouget, des Jonquilles, des Magnolias, des Eglantines, rue Jean Cocteau et square Paul Verlaine.

600 jours avant la Ryder Cup à deux pas de chez vous !

A l'automne 2018, Saint-Quentin-en-Yvelines accueillera la Ryder Cup, sur le parcours du Golf National. Cet équivalent de la Coupe du Monde de golf a lieu en France pour la 1^{ère} fois depuis 100 ans et c'est à deux pas de chez vous !

La Ryder Cup est le 3^{ème} événement sportif le plus médiatisé et le plus suivi au monde après la Coupe du Monde de football et les Jeux olympiques. Cette compétition oppose les équipes américaines aux équipes européennes, tous les 2 ans, depuis 1927. Les 24 meilleurs joueurs mondiaux s'y affrontent et leurs exploits sont suivis par des millions de téléspectateurs, aux 4 coins du globe.

Pourquoi nous ?

L'événement aura lieu en septembre 2018, sur le parcours de « l'Albatros », le parcours du Golf National de SQY, situé à Guyancourt, reconnu comme l'un des meilleurs parcours en Europe, théâtre chaque année de l'Open de France. La forte identité sport-nature développée par nos politiques publiques

a aussi influencé ce choix. Jusqu'en 2018, Elancourt et les autres communes vont s'associer à SQY pour faire de cet événement un vrai succès populaire, comme c'est le cas aux Etats-Unis et dans les pays anglo-saxons qui ont la culture du golf comme activité de loisirs. Des événements vont permettre à toutes les familles de tester l'activité. Des sensibilisations ont déjà commencé dans les écoles et dans les centres de loisirs. A Elancourt, les passionnés du club de golf animent, par exemple, régulièrement des activités sur les temps



périscolaires. Au-delà de l'événement sportif, notre territoire va profiter de retombées médiatiques et économiques profitables à tous. Affaire à suivre, donc, avec notre partenaire SQY.

■ www.saint-quentin-en-yvelines.fr
rubrique loisirs et sport

Une exposition dédiée aux femmes pilotes

Dans le cadre de la Journée de la Femme, célébrée le 8 mars, la Ville d'Elancourt propose une exposition, du 6 au 17 mars, dans le hall de l'Hôtel de Ville, sur le thème : « Femmes pilotes, des pionnières aux astronautes ».

Le 8 mars, c'est la Journée de la Femme. A cette occasion, Elancourt consacre une exposition aux femmes qui ont contribué à l'essor de l'aviation.

Des femmes d'exception

Pilotes, astronautes, aventurières, compétitrices, militaires, parachutistes et secouristes de l'air. Cette exposition richement documentée, prêtée par Michèle Bondin-Seignette, membre de l'Association Française des Femmes Pilotes, vous fera découvrir le parcours de ces femmes qui ont exercé des métiers d'hommes. Pour notre Ville qui accueille les entreprises fleuron du

secteur, à l'image de Thalès ou Airbus, c'est une belle façon de rendre hommage aux femmes. Vous découvrirez les exploits de pionnières telles que Maryse Bastié, Hélène Boucher, Jacqueline Auriol, Caroline Aigle ou encore Claudie Haigneré. Elles furent et resteront des défricheuses du ciel, des aventurières passionnées d'absolu, des compétitrices assoiffées de records, des pilotes de ligne sages guides sur les routes aériennes, militaires sentinelles de paix ou astronautes conquérantes.

■ **Entrée libre aux horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville.**



Fort Boyard s'invite à France Miniature

Le parc France Miniature ouvre ses portes pour une nouvelle saison, le 1^{er} avril prochain avec une attraction à découvrir et à partager en famille : la salle du conseil du célèbre Fort Boyard !

Ouverte en fin de saison 2016, l'attraction a déjà séduit plus de 50 000 visiteurs ! Il s'agit d'une reproduction à l'identique de la salle du conseil de la célèbre émission télévisée, Fort Boyard. Tout y est ! Le Père Fouras vous y réserve un accueil virtuel pour vous laisser, ensuite, vous essayer aux défis de ses maîtres du jeu. Dans un décor fidèle à l'original et sous la surveillance des maîtres portant leurs masques de tigres, vous relevez des défis, en famille ou entre amis. Pour cela, vous avez accès à trois tables de jeu où vous pouvez tester les grands classiques de Fort Boyard : les bâtonnets, les empilements et les awalés. Trois autres jeux sont proposés sur tablette pour vous permettre d'affronter les maîtres et même, pour les plus téméraires, les énigmes du Père Fouras. L'expérience se termine, en extérieur, par un défi physique, un incontournable du Fort : le fameux combat des « cotons tiges » où vous tenterez de faire tomber votre adversaire, armé d'une double massue... en mousse bien sûr !

Toujours 20% pour vous

Avec 20% de réduction toute l'année pour les Elancourtois**, vous pouvez découvrir ou redécouvrir le parc à un tarif avantageux. France Miniature c'est 117 monuments qui retracent une balade touristique sur la carte de France, 14 étapes interactives pour jouer avec vos enfants et 8 attractions, dont la nouvelle expérience Fort Boyard, qui ponctuent le parcours.

■ www.franceminiature.fr



Crédit photographie : J.L. Bellurget



Du 25 mars au 1^{er} avril 2017

« Likez » les pages Facebook d'Elancourt et du parc France Miniature et partagez le post de votre Ville pour tenter de gagner 2 entrées adultes ou enfants au parc, valables toute la saison 2017*.

**Offre réservée aux Elancourtois, du samedi 25 mars au samedi 1^{er} avril. Tirage au sort parmi toutes les personnes qui auront « aimé et partagé » la page Facebook de la Ville d'Elancourt puis, dans un délai d'une heure maximum, la page Facebook du parc France Miniature.*

VOTRE EAU MOINS CALCAIRE

Votre magazine vous a informé sur le sujet en novembre dernier. Le service est désormais opérationnel : grâce à une unité de décarbonatation construite sur le site de Louveciennes, l'eau potable distribuée à Elancourt est désormais adoucie à la source, dans tous les quartiers, quel que soit votre distributeur d'eau. A Elancourt, la dureté de l'eau a déjà baissé à environ 25°F en février. Elle sera inférieure à 20°F à partir de juillet 2018. Pour les habitants possédant un adoucisseur individuel, il est conseillé de le désactiver ou de procéder à de nouveaux réglages.

Plus d'infos sur : www.etaso.fr

DES STAGES POUR VOS ENFANTS

Danse et arts plastiques

Animé par les professeurs des écoles municipales d'arts plastiques et de danse, le stage « Formes et Mouvements » est ouvert aux enfants, de 8 à 12 ans. Il a lieu à la Ferme du Mousseau, du 3 au 7 avril et propose une rencontre entre la création plastique et les mouvements dansés sur un thème : le souffle et le geste. Le travail des enfants sera présenté en fin de stage et repris le 20 mai, lors du festival Courants d'Arts. Tarif : 37,26 €.

■ **Inscriptions : 01 30 66 50 26**

Du poney avec l'école des sports

Pour les vacances de printemps, l'école des sports propose un stage poney-cirque aux 6/11 ans, du 10 au 14 avril, de 14h à 17h, au centre équestre Legrand à Jouars-Ponchartrain. Tarif : 65,20 €.

■ **Inscriptions : 01 30 66 50 26**

Un stage 100% foot à l'OSCE

L'OSCE organise un stage de football pour les 9/12 ans. L'objectif est d'améliorer les qualités footballistiques des joueurs, mais c'est aussi un moment de plaisir. Il est accompagné d'activités spécifiques (arbitrage, gardien). Au parc des sports Guy Boniface du 3 au 7 avril.

■ **Infos : www.foot-elancourt.fr**

DOSSIER HANDICAP



Handicap : à l'écoute des familles

A Elancourt, le pôle handicap du CCAS se tient à l'écoute des familles pour les orienter et faciliter leurs démarches. Il anime aussi tout un panel d'événements, de sensibilisations et de projets destinés à favoriser les échanges ainsi qu'une meilleure connaissance du handicap.

Au CCAS d'Elancourt, notre Centre Communal d'Action Sociale, un secteur est dédié à l'accompagnement des personnes en situation de handicap et de leur famille. Elles y trouvent une écoute spécialisée et des conseils avisés pour réaliser et orienter toutes leurs demandes. Car, on le sait peu, mais, à tous les stades de leur vie, elles doivent s'acquitter de nombreuses démarches administratives. Reconnaissance du handicap, demande de carte d'invalidité, de transports, requalification professionnelle, demande de prestation compensatoire pour financer du matériel médical ou faire adapter le lieu de vie, demande de l'allocation adulte handicapé ou adaptation d'une activité salariée pour s'occuper d'un enfant, d'un proche, recherche d'un établissement spécialisé... la liste est très longue et les démarches sont quasi constantes. La très grande majorité est financée par le Département et dépend directement de la Maison Départementale du Handicap, dont une antenne est située à Montigny-le-Bretonneux. Mais pour faciliter le quotidien de ses habitants et surtout leur permettre de limiter leurs déplacements, la Ville assure un relais de proximité.

Animer la vie locale

En outre, ce service est aussi le garant d'une dynamique communale en faveur du handicap : formation et sensibilisation des agents d'accueil de la Ville, aide à l'intégration des enfants dans les structures petite enfance, les centres de loisirs, les écoles, travaux de voirie ou d'adaptation de certains bâtiments... l'équipe du CCAS est proactive et aide l'ensemble des publics, agents communaux et habitants, à mieux comprendre la différence et ainsi, favoriser les échanges, les rencontres et le bien-vivre pour tous, handicapés ou valides. Chaque année, la semaine du handicap est une mise en lumière de ce travail de fourmis qui fait progressivement reculer les obstacles et changer les regards.

DOSSIER HANDICAP



► Temps fort : la semaine du handicap

Depuis 14 ans, la Ville consacre une semaine d'animations et de sensibilisations au handicap. Les associations, les habitants, les services municipaux, les scolaires se mobilisent pour faire bouger les consciences.



Cette année, l'événement aura lieu du 18 au 22 avril. Comme toujours, l'accent sera porté sur la sensibilisation des jeunes publics. Plus de 500 élèves de primaire participeront à des ateliers handisport en lien avec l'association CAPSAAA, sport handicap à Saint-Quentin-en-Yvelines : « *Notre cible principale pour cet événement, ce sont les enfants* », nous explique Michèle Lourier, élue en charge du Handicap. « *En*

effet, ils comprennent et intègrent la différence très rapidement et ils ont moins de barrières que les adultes qui, par peur de mal faire, sont mal à l'aise ou hésitants. Passé un temps d'adaptation, les enfants vont vers l'autre et ils gardent cette faculté, même en grandissant. » Plusieurs conférences seront ouvertes à tous les publics sur de larges thématiques, comme le diabète ou les dyslexies. Ce temps fort annuel est également l'occasion, chaque année, de poursuivre la formation des agents à l'accueil de personnes en situation de handicap, comme c'est déjà le cas pour 30% du personnel.

► Elancourt à la pointe en langue des signes !

C'est une démarche exemplaire et assez rare pour une commune, à Elancourt un accent particulier est mis sur l'apprentissage de la LSF, la Langue des Signes Française. La dynamique touche de nombreux services et habitants. Faisons le point :

■ **Des cours pour apprendre :** la Ville est en convention avec un organisme de formation pour permettre aux Elancourtois et aux habitants des environs de se former à la LSF. L'organisme propose des modules de formation payants, à l'Hôtel de Ville à raison de deux fois par mois.

■ **Des temps pour échanger :** chaque 3^{ème} jeudi du mois, « Elan Sign' » est un rendez-vous incontournable pour les sourds, les malentendants et les entendants qui souhaitent échanger, pratiquer ou découvrir la LSF ou simplement faire des rencontres. Il a lieu à l'Entract'Bar, le café de la Ferme du Mousseau, de 19h à 22h, autour d'une petite collation apportée par chaque participant.

■ **Des signes dès le plus jeune âge :** Trois structures petite enfance – Ile aux Enfants, Arc en Ciel et Petite Sirène – ont un projet global de communication signée avec les tout-petits. Ces signes sont inspirés de la LSF et simplifiés. Les familles sont associées au projet et les apprennent également. Ces signes améliorent les échanges et le bien-être des jeunes enfants qui peuvent verbaliser par le geste. Très vite en grandissant, ils abandonnent les signes au profit des mots.

■ **Des signes pour grandir :** ce projet va bientôt se poursuivre dans plusieurs maternelles d'Elancourt, en lien avec la chargée de projet Petite Enfance et



Enfance de la Ville. La Commune réalise actuellement un support vidéo pour accompagner les enseignantes partenaires du projet. Ces dernières pourront ensuite s'appuyer sur un répertoire de mots signés et une comptine pour poursuivre la sensibilisation à l'école.

Contact pôle handicap : 01 30 66 44 31

DOSSIER HANDICAP

► Soutenir les initiatives des habitants

Agir pour le handicap à Elancourt, c'est aussi aider les porteurs de projets et les habitants à concrétiser leurs initiatives associatives. Pour cela, l'Agora prend le relais. Parmi les 25 associations qui sont partenaires de l'Agora, 5 se consacrent au handicap. Nous avons rencontré les présidentes de deux associations : la Toque au Cœur et Famili Sign'78.

Faire de la pâtisserie avec cœur



Nohema Chapel a fondé « La Toque au cœur ». Elle anime des ateliers pâtisserie « adaptés » à l'Agora ; une activité très à la mode qu'elle

a souhaité rendre accessible aux personnes handicapées : « *Il n'y a pas ou peu d'ateliers cuisines qui soient ouverts aux personnes handicapées. Pourtant, l'activité présente des bénéfices énormes et ce, quelles que soient les possibilités motrices ou cognitives des participants, adultes ou enfants. Faire de la pâtisserie développe le dialogue, le contact, la concentration. L'activité stimule tous les sens et éveille la créativité.* ». Notre fine pâtissière a suivi une formation professionnelle pour se reconvertir, elle apporte donc aussi ses trucs de chefs, à reproduire en cuisine. Mais son vrai secret est un secret de maman : « *Ma fille est née avec un handicap moteur et c'est avec elle que j'ai développé mes méthodes de travail* », confie-t-elle. Nohema met la pâtisserie à la portée de tous les types de handicaps, de personnes âgées ou dépendantes, de per-

sonnes convalescentes. Elle propose aussi d'accompagner des parents, des aidants familiaux afin qu'ils apprennent à cuisiner avec leurs proches. Enfin, ses ateliers à l'Agora sont ouverts à tous, car, comme elle le dit justement : « *La pâtisserie est avant tout un plaisir à partager !* »

S'exprimer avec les mains...

Christelle Sizler a créé l'association « Famili Sign78 ». Elle anime des ateliers



créatifs à partager entre enfants et parents, accessibles aux sourds comme aux entendants : « *L'objectif est de permettre aux enfants, et par conséquent, aux familles, de créer du lien. Pour les enfants sourds, qu'ils soient ou non appareillés, il est très difficile d'aller vers les autres. Au travers de ces temps créatifs, ils apprennent à mieux communiquer. Pour les enfants entendants, c'est tout simplement une richesse de pouvoir découvrir les signes de la LSF. Enfin, pour les parents, c'est une petite pause dans le quotidien et l'occasion de*

faire des rencontres », décrit-elle. Elle aussi a puisé ses idées dans son expérience de maman. Son compagnon est, en effet, papa d'une petite fille sourde. C'est avec eux qu'elle a appris la LSF et constaté à quel point il était difficile pour la petite de créer des liens : « *Pour l'aider, j'ai d'abord invité ses copains à la maison en proposant des activités qui facilitaient les échanges. Et de 7 participants, nous sommes passés à 70 !* ». L'effet boule de neige a conduit Christelle à pousser la porte de l'Agora. Et ses ateliers sont désormais ouverts à tous, sur inscription.

■ Contact Agora : 01 30 66 44 00

Votre journal montre l'exemple

Chaque mois, Elancourt Magazine est enregistré par un groupe de 6 bénévoles, en lien avec l'association Valentin Haüy qui œuvre pour les personnes malvoyantes. 23 Elancourtois sont abonnés à cette version audio de votre information municipale.

Michèle Lourier, élue en charge du Handicap et présidente de l'Association ELANSEP partenaire de l'Agora : « Etre exemplaires pour nos familles »

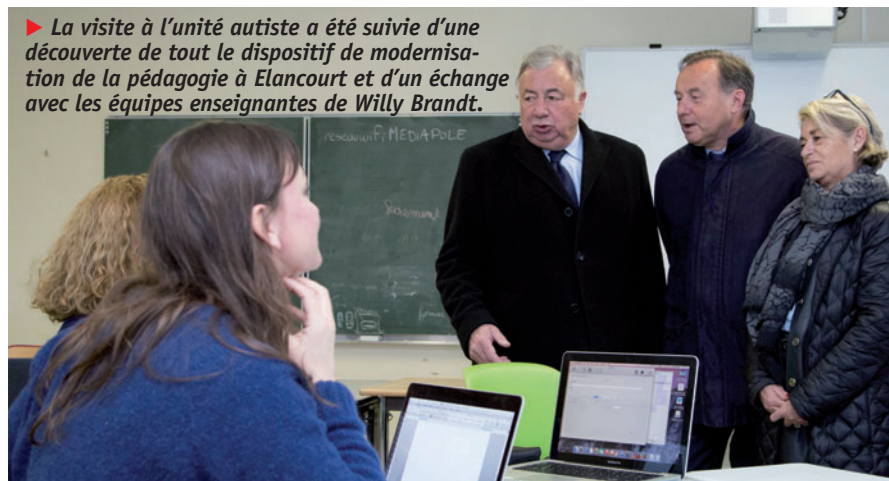


« Comme toutes les communes, nous avons du chemin à faire en matière d'accessibilité. La mise aux normes de l'ensemble de nos équipements publics fait partie de nos objectifs, mais, au regard des sommes qu'il faut investir, il s'inscrit sur le long terme. Alors, à Elancourt, nous avons choisi d'être exemplaires dans l'accompagnement quotidien que nous proposons aux familles qui vivent le handicap. D'abord, en y consacrant un secteur du CCAS. Mais aussi en adaptant le mieux possible nos services municipaux, à chaque fois que c'est possible, lorsqu'il s'agit d'accompagner l'accueil d'un enfant ou d'améliorer l'accessibilité à nos services ou structures. Enfin, nos agents d'accueil se forment s'améliorent pour comprendre tous les types de handicaps. Et je n'oublie pas, bien sûr, les outils numériques qui, à l'école, facilitent la scolarisation des enfants handicapés. En somme, dès que nous le pouvons, nous œuvrons en faveur d'une meilleure intégration de nos habitants en situation de handicap. »

DOSSIER HANDICAP

► Le Président du Sénat visite l'unité autiste d'Elancourt

Le Président du Sénat, Gérard Larcher, s'est rendu à l'unité autiste de l'école maternelle Willy Brandt, lors de sa visite à Elancourt fin janvier. Dans cette classe adaptée, 1^{ère} du genre dans les Yvelines, les outils numériques sont mis au service du handicap.



► La visite à l'unité autiste a été suivie d'une découverte de tout le dispositif de modernisation de la pédagogie à Elancourt et d'un échange avec les équipes enseignantes de Willy Brandt.

« C'est une expérience exemplaire qui devrait être suivie et généralisée » a souligné Gérard Larcher, lors de sa découverte de la classe dédiée aux enfants autistes, ouverte à Elancourt, à la rentrée dernière. Le Président du Sénat a été particulièrement séduit par cette expérience, unique dans les Yvelines, qui s'inscrivait dans une visite plus globale de l'école numérique d'Elancourt. Le soutien de la 2^{ème} personne de l'Etat renforce la reconnaissance de notre Commune comme ville-pilote en France pour la modernisation de la pédagogie

Innovier pour scolariser tous les enfants

Ancien chercheur en psychologie, notre Maire a soutenu l'ouverture de cette classe en proposant un accompagnement numérique dédié. « Notre modèle d'école exemplaire contribue à réduire les inégalités à bien des niveaux et notamment, en matière de handicap », précise-t-il. La classe accueille 7 élèves de 3 ans pour une durée de trois années, c'est à dire durant tout leur parcours en maternelle. L'objectif est de les amener, à terme, à intégrer

leur école élémentaire classique de référence, à partir du CP. Elle est composée de deux salles, pour pouvoir travailler individuellement avec les enfants. Et, elle est équipée d'outils numériques : « Outre le tableau numérique, les enfants disposent de tablettes avec des applications spécifiques », précise Anne Capioux, Maire-Adjointe à l'Education et à l'École numérique. « Et, nous réfléchissons avec l'équipe pluridisciplinaire (NDLR une enseignante et quatre spécialistes médico-éducatifs) à la possibilité d'acquérir un robot adapté aux enfants ayant des troubles envahissants du développement ».

Dans tous les domaines

La Municipalité développe le même type de suivi pour les deux classes ULIS d'Elancourt qui accueillent des élèves présentant des troubles des apprentissages. « Nous menons aussi tout un travail d'accompagnement en matière d'accessibilité, en adaptant des locaux et du matériel scolaire, et en matière d'accueil, en formant notre personnel dans les crèches et dans les accueils de loisirs », conclut l'élue.

La solution serait-elle numérique ?

Si elle ne constitue pas à elle seule la solution, l'utilisation des outils numériques pour accompagner les enfants autistes ou présentant des troubles envahissants du développement fait de plus en plus consensus, notamment à l'école. Depuis 2013, le sujet fait même l'objet d'une conférence internationale qui fédère une dizaine de pays : l'ITASD (technologies innovantes au service de l'autisme). Elle réunit des scientifiques, des aidants, des professionnels, des associations et des familles et propose des solutions concrètes. On trouve d'ailleurs de plus en plus d'applications dédiées sur tablettes et de plateformes collaboratives pour orienter les familles. Plus globalement, les solutions interactives facilitent la scolarisation de nombreux enfants et ce, quel que soit leur type de handicap. Les enseignants peuvent individualiser leurs cours. Les élèves peuvent adapter le rythme de la leçon. Certaines innovations rendent les contenus accessibles. L'apport du numérique pour la scolarisation des enfants handicapés dans les écoles dites « classiques » n'est donc plus à démontrer. Il reste encore à généraliser le numérique dans toutes les écoles de France. Un travail désormais bien amorcé, grâce à des exemples comme celui d'Elancourt, mais loin d'être terminé...



Hausse des taux d'intérêt : bientôt la fin de l'argent facile...

La hausse du prix du pétrole, le retour de l'inflation et les risques politiques en Europe font remonter les taux d'intérêt, après des années de crédit quasi gratuit. Une mauvaise nouvelle pour les États endettés comme la France.

Remontée des taux d'intérêt

Depuis des années proches de zéro, les taux d'intérêt ont amorcé un mouvement de hausse aux États-Unis, mais aussi en Europe. La Banque Centrale Européenne, elle-même, s'inquiète de ce revirement, qui fragilise les banques les plus vulnérables, mais aussi les États les plus endettés.

Finances publiques préoccupantes

Pour la France, dont la dette avoisine les 2200 milliards d'euros (contre seulement 100 milliards d'euros en 1980), soit près de 100% du PIB, toute hausse des taux se chiffrerait en effet en milliards d'euros supplémentaires à rembourser.

« *Attention au réveil douloureux !* », avertit ainsi Jean-Pierre Migaud, le Président de la Cour des comptes, dans l'indifférence générale. Pour un grand industriel français, « *nous sommes assis sur une bombe à retardement et le compte à rebours touche à sa fin* ». Car le risque de cessation de paiement de notre Etat n'est malheureusement plus totalement à exclure...

La croissance française est en effet à la traîne par rapport à nos principaux partenaires. Selon le FMI, elle atteint en moyenne 0,8% ces 5 dernières années, contre 1,2% en Allemagne, 2% au Royaume-Uni, 2,1% aux États-Unis et 3,3% dans le monde. Conséquences, notre pays compte 6,5 millions de chômeurs toute catégorie et près de 9 millions de personnes sous le seuil de pauvreté...

Quant à nos dépenses publiques françaises, elles représentent des records avec 58% du PIB contre seulement 44% en Allemagne. Résultat, les taux d'intérêt des emprunts effectués par le gouvernement français ont forte-

ment progressé. L'écart entre le prix de l'argent, de part et d'autre, du Rhin est désormais de 0,81%. C'est l'écart le plus élevé depuis quatre ans.

Inquiétude des investisseurs

Une telle remontée des taux d'intérêt s'explique par l'inquiétude des investisseurs, ceux qui prêtent de l'argent à la France. Car les taux d'intérêt, ce n'est rien d'autre que le prix de l'argent, qui varie au jour le jour, en fonction de l'offre et la demande. Si les taux montent, cela signifie qu'il y a moins d'investisseurs prêts à confier leur argent au gouvernement français, notamment à cause de cette situation dégradée de nos finances publiques et de cette croissance cassée.

200 milliards d'euros en plus en 2017

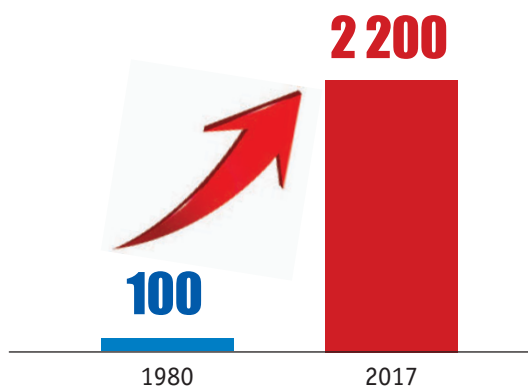
Qui sont d'ailleurs ces investisseurs ? Pour 20%, ce sont les assureurs, c'est-à-dire « monsieur et madame Tout-le-Monde » qui a placé son épargne dans une assurance-vie en euros. Il s'agit pour 60%, des investisseurs étrangers, pour beaucoup de la zone euro. Et pour le reste, ce sont des banques françaises

qui font des placements et la Banque de France, qui détient aujourd'hui 10% de la dette du pays. La remontée des taux n'impacte pas la totalité de la dette, mais seulement les nouveaux emprunts à faire cette année, pour le financement du déficit budgétaire du pays et renouveler tous les titres qui arrivent à échéance. Cela fera en 2017 quelque 200 milliards d'euros que l'État devra trouver sur les marchés de l'argent (70 pour équilibrer son budget, 130 pour acquitter les échéances de ses anciens emprunts !).

D'après l'Agence France Trésor, si les taux d'intérêt augmentent de 1 % en 2017, la charge de la dette (41 milliards actuellement) augmentera aussitôt de 2 milliards pour le contribuable. Au total, sur la période 2017-2022, ce serait ainsi 44 milliards supplémentaires qu'il nous faudrait déboursier !

Mais ce n'est pas tout. Car la plupart du temps, la hausse des taux pour l'Etat entraîne avec elle la montée du prix du crédit pour les entreprises, et pour les particuliers, tant pour le crédit à la consommation que le crédit immobilier...

Evolution de la dette publique (en Mds d'€)



Frais de représentation : rétablissons la vérité !

Elancourt a depuis longtemps choisi la transparence en matière de gestion budgétaire. Le financement des « frais de représentation » du Maire, dans le cadre de ses fonctions, a été récemment modifié dans sa forme, mais son montant n'a pas varié. Faisons le point sur la question.

Les frais de représentation permettent au Maire, et aux élus de la Majorité, de couvrir les dépenses qu'ils peuvent avoir dans l'exercice de leur mission. Ils servent donc à promouvoir la Ville et sont employés dans un objectif d'intérêt général.

Une simple modification comptable

Auparavant ces dépenses étaient affectées à l'activité des services. Mais, une nouvelle règle comptable a été récemment imposée à notre Commune par le Trésor Public. Celui-ci demande que ces frais soient regroupés sous une seule enveloppe budgétaire qui doit être votée en Conseil municipal. Cette enveloppe, d'un montant prévisionnel de 10 000 euros a donc été présentée au Conseil Municipal du 1^{er} février dernier. Ce montant s'appuie sur des dépenses récurrentes et justifiées. Il a sensiblement baissé ces dernières années.

Des frais similaires dans toutes les communes

L'opposition municipale a néanmoins saisi l'occasion pour créer une polémique et laissé croire que ces frais bénéficieraient personnellement au Maire. C'est faux ! A titre d'exemple, notre Ville reçoit régulièrement des délégations étrangères ou des personnalités qui viennent s'inspirer de notre modèle d'école numérique. Ces événements génèrent des frais qui sont ainsi couverts. Il faut aussi préciser que ce poste de dépenses existe dans toutes les villes, contrairement à ce que nos élus d'opposition affirment. A cette différence près : il appartient aux référents locaux du Trésor Public d'imposer aux Communes la manière « comptable et légale » qu'elles doivent appliquer pour les gérer.

SQY : mobilisation contre l'asphyxie financière !

Sans concertation avec les élus locaux, le gouvernement avait décidé de supprimer la pondération fiscale dont bénéficient, depuis leur création, toutes les Villes nouvelles. En prenant une telle décision, le gouvernement allait faire perdre à SQY plus de 13 millions d'euros supplémentaires par an !

Non à l'injustice fiscale

Heureusement, le SOS des élus de Saint-Quentin-en-Yvelines contre cette injustice fiscale a été entendu par le Parlement. Les villes nouvelles avaient en effet obtenu ce régime fiscal particulier après avoir réalisé des investissements inédits, à la demande de l'Etat, pour le développement du territoire.

Le bon sens l'a finalement emporté, car une telle mesure aurait considérablement fragilisé la cohésion sociale de nos communes à l'heure d'une baisse drastique des dotations de l'Etat, qui ont déjà fait perdre en trois ans, pas moins de 30 millions d'euros à Saint-Quentin-en-Yvelines...

Une gestion exemplaire

C'est pourquoi, dans ce contexte d'incertitude maximum, notre agglomération a engagé d'importants efforts



budgetaires pour retrouver d'indispensables marges de manœuvre. La dette de Saint-Quentin-en-Yvelines a ainsi baissé de 10%, soit près de 41 millions d'euros d'économies, sans augmenter

les impôts. Résultat, l'agence de notation internationale Standard&Poor's vient de relever notre note financière, faisant de notre agglomération un modèle de bonne gestion !

Des frais de représentation indécents !

Le 1^{er} février, le maire d'Élancourt a soumis au vote du Conseil Municipal une délibération lui attribuant une indemnité annuelle de 10 000 € pour frais de représentation.

Il réussit ainsi l'exploit de toucher à lui seul une indemnité supérieure à celle des maires de Montigny et Voisins le Bretonneux réunis. Alors qu'il cumule déjà 3 mandats indemnisés à hauteur de 7678 €, le maire d'Élancourt n'en a visiblement pas assez, rétorquant en séance que 10 000 € annuel, « Ce n'est suffisant » !

Pourtant si prompt à donner des leçons de gestion, le maire d'Élancourt aurait été bien inspiré de tenir compte des comportements plus vertueux de ses collègues de Trappes ou Magny-les-Hameaux dont l'indemnité s'élève à 0 €.

Après avoir augmenté les impôts locaux et diminué les aides aux associations, cette indemnité est particulièrement indécente.

Malgré la réponse particulièrement virulente faite en séance, nous ne nous laisserons pas impressionner. Nous poursuivrons notre travail afin de faire toute la lumière sur l'utilisation des fonds de la commune.

N'hésitez pas à nous suivre sur www.pour-elancourt.info / contact@parti-socialiste-elancourt.fr

Michel BESSEAU, Gaëlle KERGUTUIL, Philippe DEVARIEUX, élus de Gauche au Conseil Municipal d'Élancourt.

Bonne santé !

Comme en a décidé la majorité de Droite au Conseil municipal, les agents des Centres de loisirs viendront désormais « même malades » accueillir vos enfants pour ne pas être sanctionnés sur leur paie pour cause de congés maladie. Les élus de Gauche ont voté contre une disposition choquante humainement et contraire aux recommandations de Santé publique (propagation des maladies virales).

Maria BOLZINGER élue de gauche

La gauche se réveille ?

Après 3 ans de quasi-inexistence, l'opposition PS élancourtoise s'est subitement et vigoureusement opposée au PLUI, qu'elle avait pourtant voté l'année dernière. Il s'agissait en fait d'entériner la prise en compte des modifications que la ville d'Élancourt avait proposées. La duplicité de la gauche s'étale au grand jour. Y aurait-il des élections dans les prochains mois ?

ELANCOURT BLEU MARINE

Le temps des polémiques politiques...

Quand la mauvaise foi se mêle aux intérêts partisans, il y a lieu de craindre le pire. Ainsi, depuis plusieurs semaines, des militants extrémistes utilisent des méthodes manipulatoires particulièrement cyniques pour attaquer l'image de la Ville. Les Élancourtois nous disent tous les jours qu'ils sont scandalisés et combien ils déplorent que des élus d'opposition se laissent aller à de tels errements.

J'ai toujours pensé que la vie politique ne justifie pas tout. Au-delà du combat politique, qui peut être rude, il y a d'abord et avant tout le respect des personnes. Il y a aussi le nécessaire respect des faits et de la vérité. Or, tous ces principes sont bafoués par les attaques sans précédent que les socialistes élancourtois, visiblement manipulés de plus haut, orchestrent tous azimuts contre la gestion municipale.

Cette histoire des faits de représentation est emblématique d'une inquiétante façon de désinformer. Il y a, dans les propos tenus, tous les ferments de la manipulation des pires régimes de propagande : mensonges, diffamation, création de faux documents, basses attaques personnelles, caricatures grossières avec des relents haineux... Jamais la propagande politique locale n'avait atteint ce degré d'ignominie, de populisme, voire de poujadisme !

Car, les auteurs de ce tract ont toutes les informations nécessaires à la bonne compréhension de ce dossier, puisqu'ils siègent au Conseil Municipal ! Ils savent parfaitement que TOUTES les communes ont des frais de représentation, qu'ils soient pris en charge directement, remboursés a posteriori ou forfaitiser en une fois, comme le comptable public l'a exigé à Élancourt. Le « tort » d'Élancourt, par rapport à certaines communes voisines de gauche, c'est d'avoir voulu faire la transparence totale sur ces frais, qui n'ont rien de dispendieux et qui servent seulement les intérêts communaux.

Pourquoi la haine des élus socialistes n'est-elle jamais dirigée vers leurs amis proches, qui cumulent les mandats locaux et nationaux, contrairement à toutes leurs promesses, pour des montants bien plus élevés, qui habitent les beaux quartiers pour mieux tenir des discours dégoulinants de misérabilisme ? Pourquoi toutes ces attaques ? Et pourquoi, curieusement, en ce moment ? Leurs critiques sont-elles sincères, ou seulement motivées par de sombres raisons électorales ? Chacun connaît déjà la réponse.

Dans le même genre de manipulation sinistre, les propos de Mme Bolzinger atteignent également des sommets de mauvaise foi. Elle ose prétendre que les employés de nos centres de loisirs seraient incités à venir malades, quasiment pour contaminer nos enfants ! Ce sous-entendu est ignoble. Nous avons simplement institué une prime de « présentisme », pour inciter à rendre un meilleur service aux Élancourtois et récompenser les agents méritants, avec naturellement un délai de carence, chacun pouvant être souffrants. Laisser penser le contraire n'est donc pas honnête. Une fois de plus !



Gérald Favier
1^{er} Maire-adjoint,
à l'Administration
Générale
Vice-Président
de SQY

CONTACTS

Rencontrez vos élus

Pour rencontrer le 1^{er} Adjoint au Maire
Sur rendez-vous au : **01 30 66 44 45**

Pour rencontrer le Maire
Sur rendez-vous au : **01 30 66 44 42**

Pour rencontrer vos élus :
Sur rendez-vous au : **01 30 66 44 45**

Jean-Michel Fourgous, Maire d'Elancourt

Conseiller Départemental des Yvelines

2^{ème} Vice-Président de SQY délégué au Développement économique, Finances, Enseignement supérieur et Recherche

Gérald Favier

1^{er} Adjoint, Administration de la Commune,
Grands Projets
10^{ème} Vice-Président SQY
Communication et Grands Evénements
internationaux

Anne Capiaux

Adjointe, Education et Ecole numérique
Conseillère Départementale des Yvelines
Conseillère communautaire SQY

Bernard Desbans

Adjoint, Urbanisme et Travaux

Ghislaine Macé-Baudou

Adjointe, Famille, Petite enfance
et Logement

Conseillère communautaire SQY

Thierry Michel

Adjoint, Finances, Commande publique
et Informatique

Martine Letoublon

Adjointe, Affaires sociales et
Animation Seniors

Conseillère communautaire SQY

Laurent Mazaury

Adjoint, Culture et Loisirs

Conseiller communautaire SQY

Catherine David

Adjointe, Jeunesse et Politique de la Ville

Alain Laporte

Adjoint, Commerce, Artisanat
et Animation des quartiers

Chantal Cardelec

Adjointe, Sports

Conseillère communautaire SQY

Jean-Pierre Lefèvre

Développement économique et Emploi

Conseiller communautaire SQY

Nathalie Tinchant

Centres de loisirs

Jacques Ravion

Affaires générales, Devoir de Mémoire
et Correspondant Défense

Colette Pigeat

Solidarité

Gilbert Reynaud

Environnement et Développement durable

André Baudou

Sécurité, Circulation, Stationnement et
Relations avec la Flottille 21F

Benoît Noble

Sécurité civile, Prévention des risques

Denis Lemarchand

Associations et Relations internationales

Michèle Lourier

Handicap

Christine Dang

Felicidade de Oliveira

Isabelle Mathé

Anne Govinde

Freidrich Chauvet

Valérie Pradier

Nicolas Guilet

Christian Nicol

Alizée Jore

Daniel Foucher

Elus minoritaires :

Michel Besseau

Conseiller communautaire SQY

Gaëlle Kergutuil

Philippe Devarieux

Maria Bolzinger

Nicolas Boher

La mairie à votre service

Hôtel de Ville
Place du Général de Gaulle
78995 Elancourt Cedex
Tél : **01 30 66 44 44**
Fax : **01 30 62 06 05**
www.elancourt.fr

Mardi, jeudi, vendredi :
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.
Lundi : de 13h30 à 17h30.
Mercredi : de 13h30 à 19h30.
Samedi : de 9h à 12h
(sauf vacances scolaires).

Police Secours : **17** / Pompiers : **18**
Commissariat : **01 30 69 64 00**
Police Municipale : **01 30 66 44 17**

ALLO M. LE MAIRE ?

Mercredi 29 mars

16h/18h

01 30 66 44 42

ELANCOURT MAGAZINE

Service Communication

Tél. : 01 30 66 44 21
service.communication@ville-elancourt.fr

Directeur de la publication :

Gérald Favier

Rédacteur en chef : Christophe Bentz

Journalistes : Valérie Steckler, Marie Cortyl

Création graphique : Victor Borrhalho

Photographe : Hélène Antonetti

Impression : Hawaii Communication (Coignières)
Tirage 12 200 exemplaires - papier Nopacoat
Dépôt légal 2^e trimestre 1996
n° ISSN : 1245 1541

AGENDA

PROG. DU MOIS PROCHAIN

Votre Ciné 7

Films grand-Public

Logan
 Kong : skull island
 Si j'étais un homme
 A ceux qui nous ont offensés
 Patients
 Nuit noire
 T2 transpotting
 De plus belle
 Miss Sloane
 Chacun sa vie
 L'embarras du choix

Art et Essai

Silence
 Mr et Mme Adelman
 Chez nous
 La confession
 Paris pieds nus
 Une vie ailleurs

Jeune-public

La belle et la bête
 La Fontaine fait son cinéma



SAISON CULTURELLE

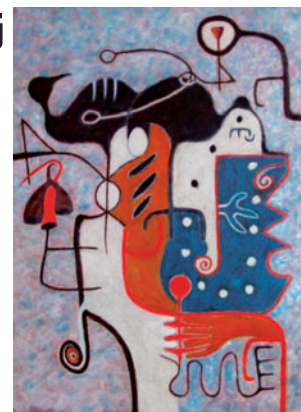
Exposition « Harmonies » de Khuma Müzü

Du 10 mars au 9 avril,
 à la Galerie de la Ferme du Mousseau



Khuma Müzü est une artiste aux multiples facettes : elle peint, réalise des collages et des œuvres en volume. Vous pourrez admirer son travail de peinture à l'acrylique.

■ Entrée libre – Vernissage le vendredi 10 mars à 19h



Conte « L'impatiente (ou la naissance de l'étoile) »

Samedi 11 mars à 11h



Une petite fille veut rester réveiller toute la nuit, comme le petit chat. Alors la maman se met à raconter l'histoire d'une planète où il y avait deux lunes dans le ciel et pas encore d'étoiles. Du décor familier de la chambre, on bascule dans l'univers magique de ce conte poétique et merveilleux. Ce conte invite les tout-petits à comprendre que s'endormir fait partie de la danse joyeuse de la vie.

■ Jeune public (3 à 6 ans)
 Durée 30 min



Concert « Huit nuits »



© Ysofine Robin

Samedi 25 mars à 20h

Manon Basille, au violoncelle et au chant, et Pierrick Le Bras, à la guitare et au chant, vous transportent dans leurs univers musical onirique.

■ Concert tout public
 Durée : 1h

■ Tarifs théâtre de chair - Adultes : 10 €, - 14 ans : 6 €
 Renseignements et réservations : 06 10 22 15 29

AGENDA

SPORT

1/2 finales du Championnat de France de gymnastique

Samedi 1^{er} de 9h30 à 22h30 et dimanche 2 avril, de 9h15 à 18h30, au Palais des Sports

Le club de gymnastique Elancourt-Maurepas accueille les demi-finales du Championnat de France de gymnastique féminine en individuel. Entre 200 et 400 gymnastes, dont une quinzaine d'Elancourtoises, des benjamines aux seniors, s'affronteront au Palais des Sports. Le club attend plus de 2 000 spectateurs. Vous y trouverez aussi une buvette et un stand de vente de justaucorps.

■ **06 61 79 38 07 ou clubgem78@gmail.com.**
www.gymelancourtmaurepas.com.
Entrée payante : 5€



PETITE ENFANCE

Conférence Petite Enfance

« Parents-enfants, quand les émotions nous dépassent »



Mercredi 15 mars, à 20h, en salle du Conseil Municipal

Le service Petite Enfance organise une conférence sur le thème « Parents-enfants, quand les émotions nous dépassent ». Anne Bacchus, docteur en psychologie, viendra donner les clés pour apprendre à réagir face au trop-plein d'émotions de son enfant et à gérer celles des parents.

■ **Entrée libre.**

FAMILLES

Atelier « On joue en famille »

Vendredi 17 mars, de 17h à 20h, à l'Agora

L'Agora vous invite à un atelier de jeux de société en famille. Venez partager un moment convivial et découvrir de nouveaux jeux (de plateau, de dés, de cartes, d'ambiance, coopératif...) avec votre tribu. Même les tout-petits auront leur petit coin jeux.

■ **Entrée libre - Inscriptions au 01 30 66 44 00 ou 01 30 66 44 77.**

Carnet**NAISSANCES****Janvier 2017**

- 04 Kaylie GEAY
- 06 Mila VAUGRENARD
- 07 Anna DELORME RAGOZZINO
Emma GUELICI JEAN
Inaya OTILLON
- 08 Maxens JOURDAIN
Aminata MAGASSOUBA
- 09 Milan CHOTIN
- 10 Jed LAJILI
- 11 Souleymane ZOURARI
- 12 Hania BAKTACHE
Théo VILLAR HAZEBROUCK
- 13 Sofia GHRIB
- 14 Salhy SEA
- 17 Sanaa TAFRAT
- 18 Akim SIMB
- 19 Loë COMMUNIE
Mathéys LEFEUVRE MÉZINO
- 20 Mathys PARAISSO
- 21 Inaïa PENA
Mathéo TROUSSEL
- 22 Kaïs ESCOURROLLE

MARIAGES**Janvier 2017**

- Fouzia BENNOUI et Rachid CHELLAL
- Liliana FERNANDES SOARES et Cyril GÉRARD
- Angelina DJATA et Umaru GOMES
- Eelam KANAKSABEE et Charles BUISSON
- Alice OLIVEIRA GONÇALVES et Bruno MOREIRA
- Ati MURTIATI et Jean-Louis ROUBATY

Le Maire et le Conseil Municipal présentent leurs sincères condoléances aux familles de :

- Thierry CABOURDIN
- Guisepe COLOMBO
- Carmen GARNIER-ROUSSEAU
- Monique GUILLON
- Justin MIKOL KINZOUNZI
- Patrick BÉRENGUER
- Olivier CHAUVEAU
- Vincent GOMIS



Accession sociale à la propriété aux Réaux

VOTRE PROGRAMME À ELANCOURT



Visuel d'ambiance non définitif et non contractuel, susceptible de modifications.

- Pour les primo-accédants
- Soumis à plafond de ressources

VOS AVANTAGES :

- **0€** jusqu'à la remise des clés
- TVA à **5,5%**
- **Exonération** de taxe foncière pendant 15 ans.

La Ville d'Elancourt poursuit son soutien à l'accès social à la propriété. Une nouvelle résidence, construite et commercialisée par le Groupe Arcade, est proposée à la vente à des conditions exceptionnelles grâce aux avantages de la « Location-Accession ». Il s'agit d'un programme mixte, composé d'appartements du 3 au 5 pièces et de maisons de ville de 4 et 5 pièces, dans un environnement clos et paysagé.

Ce programme, soumis à conditions d'éligibilité, s'adresse uniquement à des primo-accédants.

Plus d'infos auprès du Groupe Arcade et sur www.elancourt.fr

0 800 27 22 33

7 jours/7 - Appel gratuit depuis un poste fixe

arcadepromotion.com

